



## BUREAU DU COMITE DE DIRECTION

## Procès-Verbal

**Présents** : Matthieu Rabby (Président) – Hervé Latrubesse - Michel Lacoue-Nègre – Patrick Cazaux - Serge Subias - Jean Claude Larrieu – Aurore Lacrouts – Simone Mirande

---

En application de l'article 14.3 des statuts du District, le Président a convoqué en urgence le présent Bureau sous format électronique.

Sur proposition du Président, le Bureau, à l'unanimité, désigne Morgan Mary comme instructeur suppléant jusqu'à la fin de saison 2019/2020.

L'urgence reposait sur la nécessité d'instruire un dossier en commission de discipline pour un incident concernant un licencié du même club que l'instructeur principal d'où la nécessité de nommer au plus vite un second instructeur indépendant du club concerné.

**Le Secrétaire Général,**

**M. LACOUÉ-NEGRE**

**Le Président,**

**M. RABBY**